

Fédération Nationale des Associations d'Accueil des Marins

Membre du Comité International pour le Bien Etre des Gens de Mer (ICSW)

56 rue Falguière 75015 Paris

N°80 Novembre/Décembre 2013

France Ports Accueil

ITO

La carte de vœux que nous a adressée M.Cuvillier, Ministre chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, porte en légende une pensée de Paul Carvel « notre vie est une seule route derrière nous mais une multitude devant nous ». Pour le marin, la route derrière c'est le sillage laissé par le navire qui montre que le cap a été bien tenu. La multitude, ce sont toutes les possibilités qui nous ont été données par la mise sur pied des Commissions Portuaires de Bien Etre, même si elles ont été longues à se mettre en place et s'il nous faut veiller à leur fonctionnement. Des perspectives nouvelles et encourageantes sont apparues avec la création du Conseil Supérieur des Gens de Mer et la mise en place de Groupes de Travail spécialisés. Vous lirez plus loin le compte rendu la première réunion de celui consacré au Bien Etre des marins dont Gérard Pelen est le rapporteur. La technique vient aussi nous aider dans le domaine de l'information : à la suite de la rencontre Interports et à l'A.G. de la FNAAM, les foyers de Brest et de la Rochelle mettent actuellement sur pied un site sur le mail. Gérard Pelen dote la FNAAM d'une adresse électronique. Tout cela nous donne des moyens supplémentaires pour faire connaître la vie, les problèmes des marins afin d'y sensibiliser le monde maritime et d'arriver à un consensus partenarial pour donner à nos foyers les moyens d'y répondre. Pour ma part je serai plus disponible pour le bulletin France Ports Accueil. Bonne année à tous, Angel Llorente.

Sommaire

Il y a dix ans	Page 1
Merci	1
International : Fusion d'ICSW et d'ISAN	2
Conseil Supérieur des Gens de Mer – 1ère réunion du Groupe de Travail : Bien Etre des Gens de Mer	2
Observatoire des Droits des Marins : Convention Lorient St Malo et Région Bretagne	3
Heureuse initiative des pilotes	3
Nouvelles des Ports.	4/8

Il y a dix ans : Dans ses vœux le président de la FAAM souhaitait une année de développement au plan international. Outre l'adhésion du foyer de Venise, la Fédération était présente aux assemblées générales d'ICSW à Londres et de l'ICMA à Rotterdam début 2003. Le problème des navires abandonnés reste un sujet majeur pour plusieurs associations. Quels droits pour les marins en cas de vente judiciaire du navire ? A quel rang prendre en compte les salaires des marins affectés au gardiennage ? Dix ans plus tard, le ministre de la mer vient de déposer un projet de loi sur ces navires abandonnés, qui pourrait accélérer la procédure de vente de ces navires.* Dans nos associations, la Maison du Marin britannique acquiert un téléviseur géant, A Loon Plage (port Ouest de Dunkerque) la ligne de bus pour les marins entre en service. Granville aide St Malo à constituer une équipe d'accueil. Brest emménage dans ses nouveaux locaux. Mais Lorient désespère de l'état des siens, tandis que la Rochelle commence à agrandir les siens. Sète fait face à un nouveau navire abandonné : l'Edoil. Marseille envisage la mise en place d'un accueil pour les marins de la croisière. Et Angel rappelle que l'un des buts de la FAAM est de promouvoir l'échange d'informations entre foyers. Dix ans après et au 80^{ème} numéro de France Ports Accueil cet échange, qui montre que l'accueil des marins est bien vivant, reste d'actualité AC

*Le Ministre Frédéric Cuvillier propose une loi sur les navires abandonnés

<http://www.meretmarine.com/fr/content/frederic-cuvillier-propose-une-loi-sur-les-navires-abandonnés>.

Merci Angel : Alors que Gérard Pelen prend la barre de la Fédération, je tiens, au nom de toutes les associations à dire un grand merci à Angel. Après avoir assuré le secrétariat de la FAAM depuis sa création, il a été élu à la présidence lors de l'assemblée générale de 2004. Ne ménageant pas son temps pour rencontrer au plan national comme international tous les acteurs de l'accueil des marins, il a su, notamment grâce à la régularité du bulletin – 80 numéros du FPA en 14 ans ! – mieux faire

connaître ce que représente en France l'accueil des marins dans nos ports, ses problèmes mais aussi ses réussites, pour faire de nos associations des « partenaires » de l'activité portuaire. Merci Angel et bon vent à Gérard et à la FNAAM. Alain Coudray Fondateur de la FAAM.

International

Le Comité International pour le Bien Etre des Gens de Mer (ICSW) et le Réseau International d'Assistance aux marins (ISAN) fusionnent pour devenir le Réseau International d'Assistance et du Bien Etre du marin (International Seafarers'Welfare and Assistance Network – ISWAN) et sera officiellement lancé en début 2013. ISWAN réunira les forces des deux organisations pour avoir plus de poids sur la scène internationale quand les questions du bien-être du marin sont débattues. ICSW apporte l'expérience de sa structure où se retrouvent armateurs, syndicats et sponsors alors qu'ISAN apporte son expérience de traitement des problèmes quotidiens auxquels ont à faire face les marins et leurs familles. Dans cette nouvelle association seront regroupés le service d'assistance téléphonique au marin (SEAFARERHELP)* ouvert 24 heures sur 24 avec des interlocuteurs multilingues, les projets d'ICSW incluant les remises annuelles de prix aux personnes, foyers, ports, compagnies, etc. qui ont offert le meilleur accueil au marin, ainsi que la promotion de la nouvelle convention maritime (MLC), les programmes de santé pour les marins et la formation de visiteurs de navires. Roger Harris, Directeur d'ICSW déclare « Cette nouvelle organisation sera plus efficace et son action aura plus d'impact sur la vie des marins. Nous rechercherons de nouveaux membres, particulièrement parmi les armateurs et les autorités portuaires. » Et il insiste sur l'importance d'un partenariat regroupant armateurs, ports, syndicats, associations d'accueil et Etats. David Dearsley, Directeur d'ISAN se félicite de cette fusion faite au moment où est lancé un nouveau service qui permettra aux marins utilisant les communications par satellite d'avoir des contacts téléphoniques gratuits avec SEAFARERHELP. ISWAN plaidera pour le développement des conseils de bien être portuaire et pour plus de financement des services d'accueil et d'utiliser pour cela les « port levies » contributions volontaires. ISWAN est soutenu par la Fédération Internationale des Armateurs, la Fédération Internationale des Travailleurs portuaires et par l'ICMA (Association Internationale des Associations Maritimes Chrétiennes) .

Conseil Supérieur des Gens de Mer (GSGM)

Formation compétente en matière de bien-être des Gens de Mer Groupe de travail – Financement services et activités de bien être.

1ère réunion – jeudi 15 novembre 2012 décidée lors de la réunion du GSGM du 19 septembre 2012.

Rapporteur : Gérard Pelen. Présents : Mme Yamina Gibertie, Direction des Affaires Maritimes, adjointe au chef de bureau GM5, Mme Isabelle Palud-Goueslou, adjointe au sous-directeur des ports et du transport fluvial, M. Jean-François Landel, chef du bureau de l'organisation et de la réglementation portuaire, M. Guidonis, représentant M. Quéré (Agism), M. Philippe Martin, Mission de la Mer, M. Angel Llorente (FAAM) M. Anor Ginet (Armateurs de France) M. Alan Pochet, représentant M. Jacques Schirmann, Fédération des Pensionnés de la Marine,) M. Joël Jouault, UM CFDT, Absents Mme Sylvie Roux (SYMPA-CFDT) M. Patrick Chaumette, de l'Observatoire des Droits des Marins, excusé.

Nos travaux ont porté sur :

Les Commissions portuaires de Bien Etre : Modification du rapport type avec ajout d'un sous paragraphe II-5 : synthèse des besoins recensés. Demande aux préfets de consulter les commissions portuaires avant d'établir la cartographie des limites géographiques dans lesquelles les membres d'équipage des navires étrangers sont autorisés à descendre à terre aux points de passage frontaliers maritimes français. - Problème de la circulation sur le territoire français - Visa de transit à l'embarquement et au débarquement des marins étrangers.- Problème d'accès aux membres de foyers d'accueil dans les zones portuaires, surtout dans les ZAR (Zone d'accès restreint).

Le fonctionnement des Commissions Portuaires – On note une faible participation des représentants territoriaux. Il faudrait faire un rappel aux préfets pour motiver à nouveau les Conseils Généraux et Régionaux et les municipalités. Pour permettre une mise en commun efficace il serait bon que les rapports annuels observent une certaine conformité - Faire remonter les problèmes et les solutions localement trouvées pour permettre une mise en commun.

Le financement de l'accueil – Tous les membres étaient d'accord pour une participation systématique des armateurs, y compris le Représentant d'Armateurs de France, la procédure restant à trouver. Madame Palud Goueslou demande avec insistance que chaque Commission Portuaire de Bien Etre fasse un inventaire précis des besoins en matériel, meubles et financiers pour assurer le bien-être des marins. Il serait souhaitable que les associations fournissent leur bilan financier et leur budget

prévisionnel. Un point de blocage est la concurrence que se font les agents maritimes entre eux. L'autre problème c'est d'utiliser les ports comme canal de prélèvement de la contribution des armateurs, l'accueil n'est pas un service rendu aux navires et l'administration portuaire s'occupe des navires et non pas des marins. L'accueil étant reconnu comme un service rendu aux marins et aux armateurs. Nos interlocuteurs à la sous-direction des ports restent à l'écoute et sont prêts avec nous pour trouver la bonne solution.

Remarques- La prochaine réunion du groupe de travail est prévue le 24 janvier et Madame Gibertie a besoin des rapports impérativement avant le 15 janvier. Le groupe de travail doit remettre ses conclusions lors de la réunion plénière du Conseil Supérieur le 13 février. Madame Brehier-Guillen, Directrice des Affaires Maritimes, n'ayant pu nous recevoir, un nouveau rendez-vous et pris avec elle le 24 janvier à 9H30.

L'Observatoire des Droits des Marins

Chers adhérent(e)s. L'année 2013 sera une belle année à plusieurs titres pour les gens de mer. Dans un projet de loi présenté au Conseil des ministres le 3 janvier dernier, et transmis depuis au Sénat pour une première lecture, le ministre des Transports et de la Mer, Frédéric Cuvillier, propose notamment de légiférer sur le cas des navires abandonnés. La Région Bretagne va signer le 17 janvier pour ses deux ports de commerce de Lorient et Saint-Malo, une convention pour la mobilisation des places portuaires en faveur de l'accueil des marins en escale. Il s'agit d'une obligation internationale en vertu de la convention OIT 163, ratifiée par la France depuis 2004. Des moyens pérennes et organisés vont être donnés aux associations qui assurent bénévolement cet accueil qui est une compétence de l'Etat. La convention du travail maritime entrera en vigueur le 20 août 2013, permettant ainsi d'assurer des conditions de navigation décentes pour tous les gens de mer. Hier, le 10 janvier, la Finlande, après la Grèce le 4 janvier, était le 33ème Etat membre de l'OIT, et le onzième Etat membre de l'UE à avoir ratifié cette convention historique. Les ratifications représentent ainsi 63,8 % de la jauge brute de la flotte marchande mondiale. L'Observatoire des Droits des Marins a démarré son activité il y a maintenant dix ans. Au fil du temps nous avons su offrir un lieu neutre d'échanges, où les acteurs ; académiques, professionnels et sociaux peuvent débattre pendant des « Journées d'études » (en 2012 elles ont rassemblé plus de 100 personnes). Votre soutien nous a permis de développer notre réseau en France, en Europe, dans les secteurs de la pêche, marine marchande et yachting professionnel. Notre site web permet régulièrement d'apporter une veille sociale et réglementaire, d'offrir une expertise juridique et sociale gratuite aux internautes du monde maritime qui déposent leurs requêtes. Afin d'améliorer nos services nous vous informons que nous allons procéder à une refonte totale de notre site avant la fin du premier trimestre 2013. Vous pourrez ultérieurement télécharger des fiches pratiques concernant le contrat d'engagement maritime à durée déterminée, la rémunération à la part de pêche, la santé et la sécurité au travail, le Contrat de travail maritime International, la période d'essai d'un marin, la formation et le contenu du contrat d'engagement maritime. Par contre, dix ans d'activités n'ont pas permis de nous assurer des moyens pérennes, les subventions chaque année sont de plus en plus aléatoires et réduites, votre soutien en tant qu'adhérent(e)s est donc important pour nous. Si vous souhaitez renouveler votre soutien à nos missions, nous vous remercions de régler votre cotisation 2013 d'adhérent(e), soit individuelle (20 euros) ou collective (montant libre), un don est possible également en tant que membre bienfaiteur. Merci de la régler par chèque, en le libellant à l'ordre de l'Observatoire des Droits des Marins, et en l'envoyant à l'adresse ci-après. Observatoire des Droits des Marins MSH Ange Guépin 5, allée Jacques Berque – BP 1210544021 – NANTES cedex

Heureuse et amicale initiative des pilotes maritimes. Les pilotes ont toujours été d'une grande aide pour nos associations d'accueil de marins. D'abord parce qu'ils sont les premiers à rencontrer les marins à leur arrivée au port, ce qui leur permet de donner des informations sur le port, la ville et ses structures d'accueil. Et au départ des navires ils peuvent recueillir les impressions des marins et nous en faire part pour améliorer notre accueil. De nombreux pilotes sont d'ailleurs engagés dans nos associations. Ils ont eu l'idée cette année de réaliser une carte de vœux avec les mots suivants : « 365 jour par an, Noël et Jour de l'An compris, les navires rentrent dans nos ports, les membres des Seamen's clubs sont présents tout au long de l'année pour accueillir les marins en escale. Comme les pilotes maritimes, soutenez la Fédération Nationale des Associations d'Accueil des Marins !

Nouvelles des ports

Dunkerque : Bonjour à tous et meilleurs vœux pour cette année nouvelle : beaucoup de rencontres avec les marins, des avancées dans leurs droits et un moral d'acier pour tous. J'en profite pour vous

rappeler la réunion d'information organisée par les Amis des Marins le Mercredi 16 janvier à 17h30 au 13 quai de la Citadelle. Cette réunion préparée par Maître Rezenhel, ancien directeur juridique du port et avocat au barreau de Montpellier, nous aidera à mieux connaître les droits des marins qui visitent notre port et à leur répondre plus facilement et plus justement. N'hésitez pas à partager cette information avec les personnes qui seraient intéressées par le sujet. N'ayant pas mon ordinateur je n'ai pas toutes les adresses mail. Comptant sur votre présence je vous envoie toutes les amitiés. Marie Françoise Darondeau.

Loon Plage : Hormis les trois ferries qui assurent une liaison toutes les deux heures avec le port de Douvres, et les remorqueurs, barges et autres navires employés à la construction du port méthanier, le port Ouest de Dunkerque, dit « Port rapide », reçoit une moyenne de 80 navires par mois, certains n'y passant que la durée d'un shift de docker (8 heures). La fréquentation du foyer est très variable : elle peut dépasser vingt marins et on peut aussi très bien, certains jours, ne pas recevoir un seul marin même s'il y a plusieurs navires à quai mais qui n'y restent que quelques heures. Suite à l'accord passé avec le Port autonome de Dunkerque, devenu Grand Port Maritime de Dunkerque, notre foyer reçoit également les chauffeurs du transport maritime et les portuaires, ce qui nous permet de financer en partie les salaires des employés assurant, avec les bénévoles, le fonctionnement du club et le service aux marins du 1^{er} janvier au 31 décembre, y compris les week ends et jours fériés, avec une large amplitude horaire d'ouverture. La position du foyer lui donne l'avantage d'être un foyer de proximité des quais mais ne facilite pas la venue de bénévoles en provenance de Dunkerque distant de 20 kms. Nous pourrions en avoir plus mais il faudrait les dédommager de leurs frais de voiture et carburant, ce que nous ne sommes pas capables de faire actuellement dans l'état de nos finances. C'est dommage car cela nous permettrait de rester ouverts plus longtemps suivant l'arrivée des navires. Nous avons la chance d'avoir trois groupes de visiteurs de navires (qui ont suivi les cours donnés par Jill Simpson) qui à raison d'un jour par semaine pour chaque équipe, consacrent plus de temps que ne peuvent faire les autres visiteurs, à ces visites. Cela leur permet de mieux connaître les équipages des navires venant régulièrement dans notre port. La petite ville voisine de Loon Plage nous apporte une aide appréciable et quelques bénévoles. Nous bénéficions aussi de l'appui du Conseil de Bien Etre Portuaire qui nous apporte une aide très efficace. ITF Trust a nous a accordé une subvention pour renouveler notre matériel. Nous avons entrepris les longues démarches conduisant à l'habilitation nous permettant d'avoir un volontaire service civique et attendons la réponse. A.LL.

Calais : La Commission de Bien Etre Portuaire se réunit en fin janvier.

Le Havre : Vive la nouvelle année. 2012 s'achève, inutile de revenir sur les difficultés économiques que subit l'Europe de l'Ouest, si ce n'est pour expliquer une stagnation de la fréquentation du Seamen's club du Havre, malgré les efforts des uns et des autres. Notre activité est en effet intimement liée au trafic du port, aux difficultés économiques des armateurs, à l'évolution des technologies. Si plus de 5000 navires ont touché Le Havre l'année passée, dont 109 paquebots de croisière, on a pu constater que les escales sont de plus en plus brèves compte tenu de l'efficacité de la manutention et peut être aussi du volume des cargaisons transbordées. La taille des navires ne cesse d'augmenter et les navires de plus de 10 000 boîtes deviennent légion. Le plus grand porte-conteneurs actuel, d'une capacité de 16000 EVP a d'ailleurs fait escale le 19 décembre dernier, laissant augurer une nouvelle augmentation de la capacité des navires. Dans ces conditions les marins ont de moins en moins de temps pour aller à terre et il convient de nous adapter aux nouvelles réalités horaires. Une étude et des réflexions sont en cours pour s'assurer que ce que nous percevons est bien réalité, d'une part et pour évaluer, d'autre part, les surcoûts nécessaires pour mieux répondre au besoin réel : élargissement des plages d'ouverture notamment. Grâce aux travaux de la Commission Portuaire de Bien Etre, les réflexions et la sensibilisation des institutions et professionnels est facilitée. Mais il apparaît que pour trouver des solutions pérennes de financement il faudra en passer par une décision prise au niveau national. Autre point à ne pas négliger : l'engagement des bénévoles. Il est clair que les nouvelles générations sont moins attirées par le monde associatif. Il nous faut donc être persuasif, certes mais aussi penser professionnaliser l'accueil si nous voulons être crédibles en proposant des services fiables et de qualité. Les défis pour 2013 ne manquent pas... cette année encore. Meilleurs vœux à tous ! Ronan

Rouen : Le 20 Novembre 2012, journée riche en travail et réflexions... Le Conseil d'Administration s'est réuni et a nommé Michel Maheu président de notre Association en remplacement de Gérard

Viannet. Ce même jour, la CBE se réunissait dans nos locaux. L'union des agents consciente de nos difficultés est arrivée en proposant une augmentation de la contribution volontaire des navires de 5 euros par escale à compter du 1er janvier 2013 (soit 35 E pour les navires en tramping et 20 E pour les lignes régulières). Néanmoins, nous constatons que certains armateurs refusent de régler. L'idée de rendre obligatoire la contribution sur un montant fixe ne peut qu'être dans ce contexte à l'ordre du jour. Pour 2012, nos comptes ne seront pas à l'équilibre. Nous constatons pour 2012 une baisse de l'activité du port (moins 4 millions de tonnes) et donc une baisse de fréquentation du foyer. Nous tentons toujours des démarches aux fins de recruter des bénévoles. Dans le cadre des réflexions de la CBE pour aider à trouver des solutions aux fins de pérenniser les financements, il nous est demandé un état exact par foyer des aides données par les collectivités locales, territoriales ainsi que par les ports avec le chiffrage et les moyens matériels mis à la disposition

Pour notre part en 2012, nous avons bénéficié des aides suivantes:

- Mairie de Rouen 3000 €
- Grand Port 5000€
- Missions to SE amen (MTS) 4673 €
- Œuvres de mer 360€ E

Si chaque foyer pouvait nous transmettre les informations, nous pourrions constituer une trame générale de réflexions. Nous travaillons actuellement sur le rapport annuel pour la CBE et le Conseil Supérieur. Le 19 Décembre 2012, l'office de Noël a eu lieu avec les marins et les bénévoles; un moment de pause, de paix et d'échange dans les moments difficiles que foyers et marins vivent au quotidien. Bonnes fêtes à tous et que l'année à venir soit douce aux marins et amène aux foyers et aux marins un peu de répit. Marie Pierre .

St Malo : A Saint Malo, nous avons encore des problèmes avec l'électricien pour brancher la ligne téléphonique. Nous avons fait notre assemblée générale et élu le conseil d'administration, et allons élire le bureau sous peu. Nous avons de prévu pour le 17 janvier une réunion avec la région Bretagne. Si tout va bien, nous pourrions démarrer l'accueil fin janvier 2013. Cordialement. Louis Trotin

Lorient :..les nouvelles de Marin'accueil sont globalement assez bonnes. Nous avons reçu 20 bateaux de moins qu'en 2012 donc moins de marins aussi l'équipe de bénévoles actifs est complète et permet depuis septembre, d'ouvrir le samedi matin. Nous allons signer la convention avec la Région et les consignataires mi-janvier. 25 € par navire de - de 100m et 35 € pour les + de 100m. Le tout sur la base du volontariat. Cela pourrait couvrir, dans le meilleur des cas, 10% de notre budget annuel donc loin d'une pérennisation mais c'est un début. Notre assemblée générale aura lieu le 23/02/2013 .Nous fêterons nos 25 ans le 14/06/2013. Nous avons des projets plein la tête et les tiroirs! Bonne année à toutes et à tous. Emmanuelle

Saint –Nazaire :Bonjour à tous, Quelques nouvelles : nous avons, pour l'instant, un trafic normal (pour 2012 : 1900 marins reçus dont 290 transportés par taxi jusqu'à notre local 15,3%) avec la visite un peu plus fréquente de marins Chinois qui ont encore du mal à gérer la langue Anglaise !! mais, de très bons contacts. Pour les mois de mars et Avril, il est prévu la livraison de 2 navires de croisière, beaucoup de passages en prévision et de toutes les nationalités ! Du fait de l'augmentation du prix d'achat des boissons, nous avons augmenté, dans la limite des faibles moyens des marins, les tarifs de vente de l'ordre d'environ 0,50 E ! Un peu de nouvelles de « l'après-congrès » :Beaucoup de réunions faites et prévues pour cette nouvelle année ; une première réunion avec les responsables portuaire avec un bilan , bien analysé, des besoins, des évolutions et de la collaboration entre les foyers locaux et le port .Un travail en évolution avec la Commission Portuaire du Bien Etre des gens de mer (signature par le Préfet de Loire Atlantique d'une convention visant à faciliter la circulation des marins non Européens dans tout le Grand Port Maritime).Sur le plan national, cette commission rappelle 2 souhaits : (extrait du compte-rendu de la dernière réunion de la Commission de Bien Etre des Gens de Mer du Grand Port Maritime Nantes/Saint Nazaire) une modification législative rendant obligatoire la contribution volontaire des navires. Cela permettrait de pérenniser une partie du financement des associations en augmentant de façon insignifiante les frais d'escale. Un versement régulier et pérenne des subventions de la DAM est à envisager pour la mission de gestion des institutions sociales maritimes assurée par l'AGISM. La France satisfait ainsi une de ses obligations résultant de la convention OIT. Il est prévu, cette année, l'organisation d' » une journée découverte sur l'accueil des marins en escale dans le Grand Port Maritime Nantes/St Nazaire » les 3 associations

locales ainsi que le CBE y participeront afin de faire connaître notre action et, sensibiliser la population environnante de l'existence et la nécessité de nos associations d'accueil, ceci, lors d'une manifestation ou d'un rassemblement nous permettant d'avoir un stand et de pouvoir faire découvrir nos missions près des marins de tous horizons. M. C. Le Nay.

La Rochelle/Pallice : 2013 ? Une année 2012 qui pour Marin'Escale se termine relativement bien avec une fréquentation en hausse : 8401 marins accueillis contre 7900 en 2011, un exercice financier pratiquement en équilibre, un fonctionnement satisfaisant et de nombreux projets qui ne demandent qu'à se réaliser. Malgré tout comme beaucoup d'entre nous la question fondamentale, essentielle voire vitale qui se pose est le bien-être des marins et par conséquent le financement de nos foyers. Notre dernier congrès à St-Nazaire a mis à nouveau en exergue cette question récurrente : allons-nous avoir un financement de nos foyers qui mette fin à nos inquiétudes quotidiennes ? Le sentiment de démobilisation (pour ne pas dire plus) même chez les plus convaincus d'entre nous était dans tous les esprits et dans toutes les interventions des participants. La campagne vis-à-vis des parlementaires courant 2012, l'interpellation des candidats à la Présidence de la République et l'engagement de François Hollande nous permettaient d'espérer une concrétisation rapide de notre demande. La réponse que l'on nous a apportée est la création « d'une commission de réflexion(s) » qui doit proposer des solutions. Ces propositions pourraient être retenues ou ... non : car, n'oublions pas que tout travail de cette nature est soumis à l'étude et aux décisions des politiques : c'est dire le côté aléatoire d'une telle démarche. La crainte que l'on peut avoir est que le dossier soit renvoyé aux calendes grecques. A ce jour aucune information n'est portée à notre connaissance : quand les conclusions de cette étude seront-elles rendues ? (apparemment aucun calendrier n'a été arrêté)... sur quelles bases reposeront les propositions ? Les acteurs de terrain seront-ils consultés ? (mystère). Nous aimerions -car nous sommes directement concernés- avoir quelques éléments sur l'avancement des travaux, sur l'avenir de l'accueil des marins et conséquemment sur notre devenir. Comme le soulignait Pierre Etienne BROUTE, juriste, lors de son intervention à notre congrès : « *La situation idéale serait évidemment une modification du code des ports maritimes, notamment son article R211-1 qui consisterait en l'ajout d'une redevance spécifiquement affectée au bien-être des marins en escale dans les ports français. La ratification annoncée de la Convention MLC 2006 conduit à penser qu'une telle modification pourrait être envisagée dans les mois à venir* ». Il va de soi que la mise en place d'une telle redevance aurait pour objectif final d'assurer le bien-être des équipages, elle impliquerait de fait un mode de fonctionnement de nos foyers lié à un cahier des charges précis et à un contrôle des comptes. En ce qui concerne Marin'Escale nous avons anticipé il y a deux ans -en Assemblée Générale - cette situation future en modifiant nos statuts qui permettent d'intégrer dans le Conseil d'Administration le Grand Port Maritime, ITF et l'Union Maritime. L'urgence d'une solution est évidente, espérons que notre attente ne sera pas -en ce début d'année- un vœu pieux ! J. Munier

Bordeaux : Escale Estuaire de la Gironde présente ses meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette nouvelle année 2013. Nous espérons que cette année verra naître notre Foyer pour les marins ! Actuellement, nous avons un bâtiment offert par le GPM Bordeaux directement sur le port de Bassens, à la porte de la zone ISPS, qui nous sert de bureau. Cette situation nous permet de nous faire connaître sur le port et de rencontrer les marins mais au rythme des disponibilités des bénévoles. Début décembre, nous avons eu notre formation « visiteur de navires » avec Jill Simpson. Nous étions 14, de Bayonne, La Rochelle et Bordeaux pendant 2 jours. Nous avons également profité de cette rencontre pour tenir notre 1ère Assemblée générale de l'Association EEG. Nous avons eu grand plaisir de pouvoir monter à bord des navires présents le jour de Noël et de partager avec eux ces moments si exceptionnels. Avec l'aide de la Mission de la Mer, nous avons pu recevoir en ce début d'année, quelques marins au centre paroissial de Bassens qui ont pu goûter aux joies de l'internet grâce aux petits soins de Jean Michel et de son matériel. Cette semaine, nous aurons le plaisir d'analyser avec le GPMB et l'architecte, le projet du foyer qui sera construit (dès que nous aurons trouvé les fonds) à l'intérieur de la zone ISPS sur les bords de la Garonne et des quais, dans une partie 'verte' (très prometteur). Le 1^{er} février, nous aurons notre prochaine rencontre de la Commission de Bien Être qui va étudier le projet du foyer présenté par le GPMB et nous le souhaitons, pouvoir donner son accord et nous appuyer pour trouver les fonds importants qui seront nécessaires. Pierre Haffreingue

Port la Nouvelle :.... Nous avons reçu à la maison Guy Pasquier, Philippe Martin et J.P Rigaud. Cela nous a donné du travail, J'ai dû préparer ma première Assemblée Générale et maintenant nous sommes impliqués dans le projet du développement du nouveau port de PLN, j'ai dû

faire un cahier d'acteurs .Le foyer a été inauguré le 9 Septembre, La région nous a offert la fin des travaux: carrelage , plancher , c'est devenu encore plus accueillant. Hélas le trafic actuellement n'est pas très important ce qui est dommage.JP a continué la prospection des éventuels financeurs ,seuls 3 prestataires nous versent une contribution forfaitaire de 8€. Les cinq autres ont bien reçu le courrier mais restent muets. Nous reprendrons notre bâton de pèlerins après les fêtes .Toute mon amitié Martine , JP qui te souhaite à toi et à toute l'équipe un très bon Noël.

Port de Bouc : Bonjour, Nous avons tenu début décembre un Conseil d'Administration de notre association. Je transmets donc, pour le FPA n°80, le rapport d'activité qui résume nos actions en 2012.En espérant que 2013 verra l'application de la contribution obligatoire des armateurs. .Amitiés, François Bascove.

Rapport d'activités : vendredi le 21 décembre 2012.

Situation générale : Nous avons connu depuis notre dernière A.G. une année très difficile, aussi bien financière que matériel, car nous avons eu à supporter le départ de trois de nos salariés avec les frais y afférent. D'autre part nous connaissons une situation catastrophique de nos véhicules, pratiquement depuis le mois de juillet, et nous ne les avons toujours pas récupérés.

Fréquentation. : A peu près stable à Port de Bouc (~30/soir), forte de juillet à octobre (~40/soir), faible en novembre Et faible toute l'année au PC, à cause de nombreux problèmes que j'exposerai plus loin. Le panier moyen des marins a baissé de 19 à 16 euros par manque de trésorerie et donc de produits, mais peut-être aussi les effets de la crise.

Personnel. : Départ de 3 de nos salariés au courant de l'année. Un quatrième prendra sa retraite fin décembre, mais sera réembauché en janvier en CDD à temps partiel de 21H00 ; cela soulagera un peu nos finances. Pour pallier tous ces départs nous avons embauché 2 nouveaux chauffeurs en contrats aidés CDD de 6 mois à temps partiel de 21H00, aidés à 90 et 70%.Bruno LERY est arrivé du Havre en août pour reprendre le travail d'Arnaud. Il à un contrat à temps plein, loge actuellement dans le studio du foyer. Nous avons aussi accueilli un stagiaire jésuite indien, en août pendant quelques semaines.

Bénévoles. : Toujours les mêmes, toujours aussi actifs, heureusement qu'ils nous sont fidèles. Pas de nouveaux malgré les recherches menées par les uns et les autres. Nous avons eu tout de même une candidature spontanée d'un retraité, Michel, de Port de Bouc qui vient régulièrement depuis 2 à 3 semaines.

Véhicules. : Nous avons eu cette année une série impressionnante de pannes et d'accidents : Le minibus jaune : moteur cassé en juillet. Le minibus rouge : accidenté à Arcelor-Mittal en septembre. Le minibus vert : une barrière s'abaisse intempestivement aussi à Arcelor-Mittal en septembre et abime tout le flanc droit ; réparation provisoire avec les moyens du bord. Les deux véhicules ne sont toujours pas réparés (problème d'expert et d'assurance), mais l'AMAM nous a prêté un minibus, ce qui nous permet de fonctionner tant bien que mal avec 2 véhicules. Nous essayons de trouver des financements pour le remplacement d'un bus (~25.000 euros), (ITF, CR Paca, CG13, mais ITF vient de refuser pour cette année) et éventuellement aussi pour la réparation du moteur cassé (~8.000 €).

Annexe du PC. Avec la privatisation des opérateurs du port, la situation y devient presque ingérable. Du fait des nouvelles normes de sécurité/sureté, le port impose la fermeture des divers terminaux et actuellement, seuls les marins des navires faisant escale sur le terminal Eurofos peuvent accéder de manière aisée à notre foyer. Les marins des navires des autres terminaux sont trop éloignés du foyer et ne peuvent y accéder à pied sans traverser des zones interdites et dangereuses. Nous allons donc les chercher avec un véhicule, quand c'est possible, mais cela veut dire qu'il faudrait être deux, sinon ça impose la fermeture du foyer pendant notre absence. De plus les distances à parcourir sont importantes (~20 km A/R), mal aisées (casse-vitesse, rond-point), pour un résultat aléatoire car parfois nous n'y allons que pour quelques marins. Nous avons bien sûr exposé tout ceci aux différentes réunions de la Commission Portuaire, participé à deux réunions (à notre initiative) avec les acteurs concernés (DDTM, GPMM, Seayard et Eurofos), sans que pour l'instant il en soit sorti une solution satisfaisante. Des solutions ont tout de même été envisagées, comme par exemple l'installation par Seayard, dans son périmètre et à ses frais, d'un local préfabriqué équipé de téléphones et de connexion wifi, accessible 24H/24 et sans présence de notre part. D'autre part nous avons demandé, par courrier appuyé par la Commission Portuaire et le Préfet, à tous les exploitants des terminaux un financement pour le recrutement d'un chauffeur supplémentaire dont le coût annuel s'élève à 20.000 euros. Pour l'instant il n'y a pas eu de suite à ces 2 propositions. D'autre part nous avons de sérieux problèmes de maintenance : plancher défoncé, plafond qui se détériore, la moitié du

bâtiment qui n'était plus alimenté électriquement et récemment une invasion de souris. Or le port ne veut plus s'occuper de la remise en état, et il a donc fallu qu'on répare nous-même la panne électrique et qu'on éradique les souris. De plus, n'oublions pas notre manque de véhicules et le départ d'Arnaud qui était très impliqué dans la gestion du PC, qui n'arrangent pas l'affaire. Tout cela pour vous dire que nous n'arrivons pratiquement plus à en assurer l'ouverture quotidienne et régulière. Durant les 2 derniers mois, 2 à 3 jours d'ouverture hebdomadaire seulement. La situation y est très compromise et si rien ne change il faudra peut-être envisager une fermeture provisoire.

Commission Portuaire (CPBEGM). : Nous avons assisté à 4 réunions de la Commission Portuaire, deux plénières le 15 mars et le 4 juillet et deux de bureau le 25 janvier et le 10 octobre. Suite à ces rencontres, la Commission nous a appuyés pour l'organisation de plusieurs réunions avec les exploitants du port, pour essayer de résoudre nos soucis. Dans la même optique, elle a aussi envoyé 2 courriers, un à Mr Spazzi, responsable de l'aménagement du port et un autre aux exploitants des terminaux. Une autre réunion de bureau est prévue demain.

Rencontres et démarches diverses. En début d'année une architecte de la mairie de port de Bouc est venue au foyer afin nous aider à monter un dossier pour la rénovation de notre local. Un dossier nous a été remis. En novembre, avec James, nous avons rencontré Mme le Maire de Port de Bouc. Nous lui avons exposé tous nos problèmes, qu'elle va faire remonter à une commission du port, où elle siège. J'ai rencontré également Mme Nathalie Lefebvre, élue à la mairie de Martigues et au Conseil Régional PACA (représentante de cette institution à la CPBEGM) et Mme Isabelle Ehlé, élue au Conseil Général 13. Tout cela pour sensibiliser le maximum de décideurs à nos soucis, pour qu'ils nous aident à les résoudre. Elles nous ont proposé de faire des demandes de subventions exceptionnelles et d'investissement (pour le minibus), qu'elles appuieraient. Avec James nous avons aussi assisté au congrès de la FNAAM à St Nazaire les 12/13/14 octobre.

Evènements : A l'occasion des différents départs de 3 de nos salariés, nous avons organisé des apéros ou apéros/repas.

Divers : Dans l'année nous avons changé de prestataires d'assurances et nous économisons presque 50% sur les primes. Depuis le changement des modems et routeurs pour les connexions wifi, nous avons constaté une très nette amélioration de fonctionnement (pratiquement plus de coupure). Nous avons envisagé d'installer une communication VHF au PC, demandé et obtenu une subvention de la SOM pour cela ; reste à la mettre en place. Pour les parfums, nous avons trouvé un nouveau fournisseur, nettement plus fiable. Le JASMINE a finalement été vendu pour la somme dérisoire de 105.000 euros et malgré nos démarches et interventions les 9 marins géorgiens nous toucheront probablement rien. François Bascope.

Marseille : L'AMAM termine l'année avec un bilan mitigé, le nombre de marins accueillis a légèrement diminué. En 2012, nous avons pu changer un véhicule et installer le système d'Internet payant (1 € pour une 1/2 h) et réguler ainsi l'utilisation des 12 ordinateurs et du WIFI, tout ceci grâce à ITF. Dans l'ensemble les bénévoles sont contents car les jours de grande affluence, plus de 350 marins membres d'équipage dans la journée, ils n'ont plus à faire la police pour que tout le monde puisse avoir accès à l'Internet. Tout le monde a eu beaucoup de plaisir à travailler avec les deux salariées embauchées en CDD pour la saison des croisières. Dès février, il va falloir penser de nouveau à des recrutements en espérant avoir des contrats aidés. Tout doucement la vente des cartes SIM et des recharges a compensé la diminution des ventes des cartes téléphoniques prépayées. Les autres ventes, à 8% près, sont en fin de compte stables. Durant cette année quatre navires ont eu des difficultés à Marseille. Tout d'abord un petit cargo dont l'armateur n'avait pas payé les réparations et qui est resté plusieurs mois avec seulement 2 marins philippins que nous avons aidés en leur fournissant de la nourriture, mais ils se sont fait aider aussi par leurs compatriotes des yachts en réparation. Deux paquebots de la Classic International Cruise, pavillon portugais, sont arrivés avec 400 marins à bord, les navires ont été saisis à la demande de fournisseurs de combustible, les équipages ayant pas loin de 3 à 4 mois de reliquat de salaire. L'armateur a pu payer les salaires et très vite l'équipage du Princess Danae a été ramené à 12 et celui de l'Athéna à 85. Depuis le début décembre il n'y a plus personne à bord. Le dernier bateau est le Pénafiel, pavillon portugais, avec 7 marins à bord, il a fallu les habiller car ils n'avaient pas prévu de passer l'hiver à Marseille, ils ont pu récupérer la nourriture qui restait sur les deux paquebots. L'équipage n'est pas payé depuis 6 mois et la dette de l'armateur est de 100000€. Le navire étant récent, 2007, et en bon état, on peut espérer une fin assez rapide. Fait, très important pour nous, la direction du port a fait placer un conteneur à l'emplacement de notre futur foyer avec un panneau annonçant un nouveau Seamen's Club. G.Pelen